

Remise des prix de l'Association internationale de la Sécurité sociale
**La Cnaf primée pour son site internet mon-enfant.fr**

Mercredi 3 mars 2010, la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) a reçu « le premier prix des bonnes pratiques pour l'Europe » pour la création de son site internet mon-enfant.fr, lors d'une cérémonie organisée par l'Association internationale de la Sécurité sociale (Aiss), qui s'est tenue à Varsovie, en Pologne.

Le jury international de l'Aiss a décerné ce prix pour « un site qui offre aux familles et aux professionnels des informations sur les solutions de garde d'enfants. »

La Cnaf, par la voix de son président Jean-louis Deroussen, remercie chaleureusement le jury international de l'Aiss pour ce prix. Il honore particulièrement la branche Famille française qui accompagne, ainsi, les familles avec des dispositifs concrets.

Il récompense le travail de tous les salariés de la Caisse nationale et des Caisses d'allocations familiales (Caf) qui ont contribué au succès du site mon-enfant.fr.

Ce prix conforte le service public des Allocations familiales dans sa détermination à servir toutes les familles en les informant sur les solutions qui s'offrent à elles et en les aidant, notamment, à mieux concilier leur vie familiale et professionnelle.

Enfin, la Cnaf remercie pour leur implication l'ensemble des partenaires du site mon-enfant.fr : tous les acteurs de la politique d'accueil de la petite enfance et de la jeunesse.

Le premier prix des bonnes pratiques pour l'Europe a été décerné à des institutions de Sécurité sociale française et allemande pour leurs projets « novateurs et ambitieux » qui améliorent les services aux usagers.



Contact presse  
Guillaume Peyroles

Tél. : 01 45 65 54 05  
Fax : 01 45 65 53 65  
guillaume.peyroles  
@cnaf.fr

**mon-enfant.fr :**
**Le premier site national dédié exclusivement à la garde d'enfant**

Pour la première fois en France, un seul et même site internet regroupe toutes les informations sur les solutions d'accueil existantes partout en France, pour des enfants âgés de 0 à 12 ans.

- > Un recensement de l'ensemble des modes de garde sur tout le territoire.
- > Un simulateur de tarification selon le mode d'accueil choisi.

**mon-enfant.fr**

*Et faire garder son enfant devient plus simple !*